



C.C.A.S

DE

BEAUPUY

Conseil d'Administration du vendredi 24 septembre 2021 à 11h00

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE

Étaient présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Marc FERNANDEZ, Jacques DETOEUF

Mmes Christine LEJEUNE, Odile HUGUES, Laetitia SERVELLE, Martine STARCKMANN, Marie-Rose ROQUES, Régine HENRIQUES

Absents ayant donné procuration : /

Absents sans procuration :

M. Louis CLIQUOT DE MENTQUE

Secrétaire de séance : V. BRACONNIER

Ouverture de la séance :

Madame Christine LEJEUNE, Vice-Présidente du CCAS de BEAUPUY, procède à l'appel et constate que, conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, la condition de quorum est remplie.

⇒ Approbation et signature du compte rendu de la précédente séance.

1 – FINANCES

Affaire n°1 : Organisation du repas des aînés

Pour 2020, pratiquement tous les colis ont été distribués. En effet, 2 personnes ne sont toujours pas venues récupérer leur colis à ce jour.

Le Conseil d'Administration après avoir échangé sur le sujet décide des éléments suivants :

- Le repas ou colis sera proposé aux personnes âgées de 70 ans et plus mais non au conjoint n'ayant pas l'âge requis
- La capacité de la salle état de 180 places, seuls les personnes inscrites pourront participer au repas
- Le pass sanitaire sera demandé suivant l'évolution de la situation sanitaire
- Le choix est laissé aux personnes pour assister au repas ou recevoir un colis
- La date du repas est fixée au MERCREDI 15 DÉCEMBRE à 12h – les élus seront attendus à 8h pour l'installation de la salle
- Les colis seront distribués par les membres du Conseil d'Administration du CCAS et du Conseil Municipal entre le 6 et 10 décembre 2021
- Un courrier sera distribué à l'ensemble de la population qui fixe le délai d'inscription au 15 novembre
- Ne pas oublier de prévenir les associations susceptibles d'utiliser la salle le jour dit - voire la veille
- Une publicité sera faite sur le fil d'actualité du site internet
- Une consultation sera engagée pour le choix du traiteur et de l'animation :
 - Montant du repas fixé à plus ou moins 30 €/personne
 - L'animation sera composée de 1 à 2 personnes

2 – QUESTIONS DIVERSES / PROJETS

❖ Madame Régine HENRIQUES se propose de prendre en charge l'organisation d'une « mini conférence » sur le sujet suivant « des écrans et nos enfants ».

Un courrier sera adressé à l'ensemble de la population – une préinscription sera requise.

Publicité sur site internet et panneaux d'affichage

❖ Madame Odile HUGUES se propose d'organiser des sessions de lecture pour tout public : enfants, parents/enfants...

❖ Il est proposé de faire un atelier création/décoration pendant le temps périscolaire du midi, avec les enfants et personnes âgées volontaires afin de décorer la cantine pour les repas à thème : Noël, Pâques....

La cantine sera ouverte pour un petit nombre de personnes âgées (5 maximum) pour enrichir les échanges intergénérationnels. Le jour proposé est le jeudi.

Un atelier est programmé pour concrétiser cet événement à la date du 8 novembre 2021 à 15h en mairie.

❖ M. Jacques DETOEUF informe que la commune est rattachée au périmètre d'intervention du secours populaire de Balma.

Fin de séance : 12h42